

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation 23 Janvier 2023
Date d’Affichage 14/02/2023
Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 25
Pouvoirs 4
Absent.....0
Votants 29

L’an deux mille vingt trois

Le 03 février à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d’un pouvoir de M. Ray François), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine, M. ROTTENBERG Patrick, Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, Mme FRANCESCHINI Christine (porteur d’un pouvoir de Mme Brunel Céline), M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline (porteur d’un pouvoir de Mme Peronnet Cathy), M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme COLONNA D’ISTRIA Violaine (porteur d’un pouvoir de M Montjol Hubert) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. RAY François, M MONTJOL Hubert, Mme BRUNEL Céline, Mme PERONNET Cathy

M. AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

N°23/006 - CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LE COLLEGE JOSEPH HENNEQUIN ET LE CINEMA LE CHARDON

1 pièce jointe : la convention de partenariat

La municipalité s’inscrit dans une collaboration pédagogique avec le collège Joseph Hennequin. En effet, ce partenariat va dans le sens des orientations de la politique culturelle développée par la ville de Gannat. L’objectif est d’offrir aux collégiens cette possibilité de découvrir le 7^{ème} art.

En conséquence, 3 séances gratuites sont proposées aux collégiens au cinéma municipal Le Chardon.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°36/22 du conseil municipal réuni en séance du 11 mars 2022 approuvant le budget annexe des locations de salles,

Vu le projet de convention annexé,

Vu l’avis de la commission des finances, dynamique économique en date du 31 janvier 2023,

Considérant que la ville de Gannat apporte son soutien à l’accès à la culture pour tous,

Considérant que les projets du collège Joseph Hennequin correspondent à l’un des axes thématiques développé par la politique culturelle de la ville,

Considérant qu’il convient de conclure une convention de partenariat avec le collège Joseph Hennequin pour l’année scolaire 2022/2023,

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis Corbon, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE

à l'unanimité,

D'APPROUVER la convention de partenariat avec le collège Joseph Hennequin de Gannat pour la programmation gratuite de trois séances au cinéma Le Chardon, ci annexé

D'AUTORISER Madame le maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme
Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Corbon', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE GANNAT' at the top, 'R.F.' in the center, and '03800' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a star above. The signature is written in a cursive style, with a long horizontal stroke extending to the left.